

La Fédération UNICANCER remet en cause les résultats d'une enquête de l'ATIH sur les coûts des prises en charge à l'hôpital en 2012 en médecine, chirurgie et obstétrique

La Fédération UNICANCER, qui réunit l'ensemble des Centres de lutte contre le cancer (CLCC), a pris connaissance avec consternation des résultats de l'étude de l'Agence Technique de l'information sur l'Hospitalisation (ATIH) sur les coûts des prises en charge en médecine, chirurgie et obstétrique entre les établissements hospitaliers.

Ce panorama des coûts dans les établissements de santé français souligne à de nombreuses reprises un différentiel, qui conduirait à un écart souvent spectaculaire selon l'Agence, entre les secteurs public et privé non lucratif et le secteur privé lucratif.

La Fédération UNICANCER tient à faire part de sa plus grande réserve quant aux résultats présentés dans cette étude sensée refléter le coût correspondant aux ressources mobilisées par l'établissement pour la prise en charge d'un patient.

Elle s'étonne de l'absence de précautions quant aux possibilités limitées de comparaison des coûts des deux secteurs, les périmètres de charges couvertes par les tarifs des établissements publics et privés n'étant pas les mêmes (*cf.* Rapport 2012 au Sénat « Refonder la tarification hospitalière au service du patient »).

- Les comparaisons de coûts de prise en charge par secteur et par catégorie d'activité de soins, faits sur des regroupements d'activités, ne sont pas pertinentes car les typologies d'activités sont très différentes entre les deux secteurs.
- Les comparaisons de coûts entre groupes homogènes de malades (GHM) n'ont pas de sens non plus. Les examens externes (laboratoires, radiologie, explorations fonctionnelles, radiothérapie...) sont intégrés dans le coût global des établissements du service public, alors que ces mêmes coûts sont pris en charge sur l'enveloppe de ville pour les établissements privés. Ces actes représentent 7% des coûts des séjours des établissements du service public en moyenne, et jusqu'à 30% sur certains séjours. Par exemple, les coûts de ces examens représentent 40% du différentiel de coût constaté entre secteur privé lucratif et non lucratif dans la tumorectomie du sein en ambulatoire.

De plus, l'ATIH montre à travers cette étude les limites rencontrées par l'Etude Nationale des Coûts en termes de méthodologie, de respect des consignes et de faiblesse des échantillons. Par exemple, l'inclusion des coûts d'amortissement de bloc obstétrical pour des séjours qui traitent des tumeurs malignes de cancer du foie et du pancréas souligne l'absence d'une procédure fiable d'affectation des coûts.

La Fédération UNICANCER demande aux pouvoirs publics de constituer un comité scientifique associant les Fédérations hospitalières afin d'établir une étude plus aboutie et d'exiger la fiabilisation des données de l'Etude Nationale des Coûts avant même de parler de neutralité tarifaire.

Enfin, la Fédération UNICANCER note que cette étude ne tient pas compte des dépassements d'honoraires pratiqués par le secteur privé lucratif. « *Les Centres de lutte contre le cancer assurent une prise en charge du patient en conformité avec les tarifs conventionnels, sans aucun dépassement d'honoraires et sans reste à charge pour les patients.* » rappelle le Pr Josy Reiffers.

A propos d'UNICANCER

UNICANCER réunit les 20 Centres de lutte contre le cancer : des établissements de santé privés à but non lucratif exclusivement dédiés aux soins, à la recherche et à l'enseignement en cancérologie. Fers de lance de la cancérologie en France, les Centres de lutte contre le cancer participent au service public hospitalier et assurent une prise en charge du patient en conformité avec les tarifs conventionnels, sans aucun dépassement d'honoraires.

UNICANCER est à la fois une fédération hospitalière et un groupe d'établissements de santé.

Née en 1964, **la Fédération UNICANCER** est l'une des quatre fédérations hospitalières représentatives en France. Elle défend les intérêts des Centres de lutte contre le cancer, les représente auprès des pouvoirs publics et gère la convention collective de leurs 16 000 salariés.

Le **Groupe UNICANCER** est une structure plus récente, créée par les Centres de lutte contre le cancer et leur Fédération en 2011 afin de mutualiser les ressources et les compétences des Centres et d'impulser une dynamique nouvelle dans la prise en charge des patients. La mission d'UNICANCER est de permettre aux Centres de lutte contre le cancer de garder une longueur d'avance et d'innover ensemble et toujours pour leurs patients.

UNICANCER en chiffres : 20 établissements de santé, 17 000 salariés, 1,9 milliard d'euros de recettes, plus de 250 essais cliniques en cours, plus de 100 000 patients hospitalisés par an.

Pour plus d'information : www.unicancer.fr

Contacts presse :

Valérie Perrot-Egret > Directrice de la communication > 01 44 23 55 66 > v-perrot-egret@unicancer.fr

Charlotte Naudé > Chargée de communication > 01 71 93 63 68 > c-naude@unicancer.fr

